

» PRESSE NATIONALE

Politique 

LE MANDAT

COOPÉRATION MILITAIRE : LE GÉNÉRAL LASSINA DOUMBIA REÇU AU PENTAGONE

Une délégation de haut niveau des Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI), sous la conduite du chef d'état-major général des armées, le Général d'Armée Lassina Doumbia, a séjourné aux États-Unis du 21 au 27 février 2026. Cette mission diplomatique et technique visait à poser les jalons d'une « coopération militaire fondée sur un partenariat stratégique en constante évolution », marquant une étape décisive dans les relations de défense entre Abidjan et Washington. Le point d'orgue de ce séjour a été la réception du Général Lassina Doumbia au Pentagone par le vice-président du comité des chefs d'état-major des armées américaines, le Général Christopher Mahomey. Cette rencontre, complétée par des entretiens avec les généraux Carden et Pippy de la Garde nationale, ainsi qu'avec le représentant du Secrétaire à la Défense, a permis de réaliser une « évaluation d'étape de la coopération entre les deux armées » et de définir une feuille de route commune pour les défis à venir.

PATRIOTISME

ASSEMBLÉE NATIONALE / POUR EXERCER LEUR MANDAT : LES DÉPUTÉS DES COMMISSIONS SÉCURITÉ-DÉFENSE ET RECHERCHE MIEUX OUTILLÉS

La série de sessions de renforcement des capacités initiée par l'Assemblée nationale à l'attention des députés s'est poursuivie, ce mercredi 11 mars 2026, avec la formation de la dernière vague de parlementaires. Cette session a concerné les députés membres de la Commission Sécurité et Défense, ainsi que ceux de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement. Objectif de cette initiative : permettre aux élus de mieux s'imprégner de leur mission parlementaire et de maîtriser davantage les pratiques législatives, en particulier pour ceux qui font leur entrée pour la première fois à l'hémicycle. Quatre principaux modules structurent cette formation, notamment la connaissance de l'Assemblée nationale, les pratiques législatives, le mandat du député et la diplomatie parlementaire. À travers ces enseignements, les organisateurs entendent renforcer la compréhension du fonctionnement de l'institution parlementaire et améliorer l'efficacité des députés dans l'exercice de leurs responsabilités.

Economie 

Le nouveau Réveil
LE JOURNAL DE CHOIX DES IVOIRIENS

CÉLÉBRATION DE LA JIDF EN DOUANE : LE GÉNÉRAL DA PIERRE ALPHONSE PREND DE GRANDES DÉCISIONS

L'Administration des Douanes ivoiriennes a célébré la Journée Internationale des Droits de la Femme Douanière (JIDF), ce mercredi 11 mars 2026. La cérémonie s'est tenue dans une ambiance conviviale à l'Auditorium Général Da Pierre Alphonse, à Vridi. Cette célébration, dédiée à la valorisation du rôle des femmes au sein de l'institution, s'est déroulée autour du thème : « Justice pour toutes : agir pour les femmes et filles de Côte d'Ivoire ». Fait marquant de cette célébration, la projection d'un film mettant en lumière le parcours et l'engagement des femmes douanières ivoiriennes. Dans son allocution, le directeur général des Douanes, général Da Pierre Alphonse, a félicité les femmes pour leur engagement et leur contribution au développement de l'Institution : « Je veux féliciter les femmes pour les efforts qu'elles fournissent en Douane. Il faudrait que chacune d'entre vous puisse se retrouver dans cette thématique ». Il a ensuite réaffirmé son engagement à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes au sein des Douanes.



INFRASTRUCTURES ET ENTRETIEN ROUTIER : YACOUBA HIEN SIÉ S'ENQUIERT DES RÉALITÉS DES ACTEURS DU BTP

Le volet routier du Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement (Pa-Ps Gouv) a été abordé au cours d'une séance de travail convoquée récemment par le ministre des Infrastructures et de l'Entretien routier, Yacouba Hien Sié, informe une note publiée sur la page Facebook officielle du ministre. Ont pris part à cette rencontre une trentaine d'entreprises nationales exerçant dans ce domaine d'activité. Il s'est agi d'établir un contact direct avec les Petites et Moyenne Entreprises (PME) ivoiriennes, afin de renforcer le partenariat entre l'État et le secteur privé. Le ministre souhaitait également s'enquérir des difficultés rencontrées par les entreprises dans l'exécution de leurs missions contractuelles. Enfin, Yacouba Hien Sié a encouragé les PME nationales à redoubler d'efforts afin de se distinguer par la qualité de leurs prestations.



ÉCONOMIE BLEUE : LA CÔTE D'IVOIRE ACCÉLÈRE LA STRUCTURATION DE CE SECTEUR CLÉ

La Côte d'Ivoire entend faire de l'économie bleue l'un des moteurs de sa croissance durable. Portée par le gouvernement à travers le ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), cette dynamique vise à valoriser de manière durable les ressources marines, côtières et continentales afin de renforcer la sécurité alimentaire, créer des emplois et préserver les écosystèmes aquatiques. Cette orientation se concrétise aujourd'hui par la préparation du lancement du Projet de Développement des Chaînes de Valeur Compétitives de l'Aquaculture et de la Pêche Durable (ProDe-Cap), soutenu financièrement par la Banque Africaine de Développement (BAD). Ces dernières années, plusieurs initiatives structurantes ont été mises en œuvre pour poser les bases d'un véritable écosystème de l'économie bleue.



SOUTIEN AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES : LE GUDE-PME SE RAPPROCHE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES DE L'INTÉRIEUR DU PAYS

La nouvelle vaut son pesant d'or ! Le Guichet Unique de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (GUDE-PME) et la Poste de Côte d'Ivoire se sont unis au profit des opérateurs économiques, notamment ceux de l'intérieur du pays. Ces deux entités ont signé, le mercredi 11 mars 2026, au cours d'une cérémonie organisée à cet effet, à Abidjan-Adjamé, un protocole d'accords qui prévoit la mise à disposition du réseau de la Poste à cette structure en charge des PME. La Poste, à travers son réseau de 200 bureaux installés sur l'étendue du territoire national, permettra à son nouveau partenaire de mettre en œuvre son projet « Maisons des PME » visant à rapprocher ses services des entrepreneurs de l'intérieur du pays. Ces derniers, en se rendant dans les « Maison des PME » qui sont en fait des espaces multiservices, bénéficieront, entre autres, d'un accompagnement complet en matière de formalisation et de conformité des entreprises, d'un accès au financement et aux mécanismes de garantie, du renforcement des capacités managériales et commerciales.



POLITIQUES PUBLIQUES / EN TOURNÉE À L'ANSTAT, L'ENSEA ET L'ONP : SOULEYMANE DIARRASSOUBA SOULIGNE L'IMPORTANCE DES INSTITUTIONS PRODUCTRICES DE DONNÉES STATISTIQUES

A l'issue d'une tournée institutionnelle qui l'a conduit, successivement, à l'Agence Nationale de la Statistique (ANStat), à l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) et à l'Office National de la Population (ONP), le mercredi 11 mars 2026, le ministre du Plan et du Développement, Dr Souleymane Diarrassouba, a relevé l'importance stratégique des institutions productrices de données et de formation statistique pour la conduite des politiques publiques. A cet effet, Dr Souleymane Diarrassouba a insisté sur la nécessité de former des compétences capables de répondre aux besoins de l'État, conformément à la vision du Président de la République, Alassane Ouattara, qui place le capital humain au cœur de la politique de développement. Il a en outre exhorté les équipes de ces

différentes structures à poursuivre leurs efforts afin de produire des données fiables et pertinentes, indispensables au pilotage efficace de l'action publique et à la mise en œuvre des ambitions de développement de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2040.



SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : BRUNO KONÉ VEUT S'APPUYER SUR LES STRUCTURES D'ENCADREMENT DE L'ANADER

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné Koné, a effectué une visite de travail dans les locaux de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), à Abidjan-Plateau, Carena, le mercredi 11 mars 2026. Cette rencontre a été l'occasion pour le leader du conseil agricole et rural ivoirien de présenter toute l'assistance apportée aux producteurs. Séduit par ce travail, le ministre Bruno Koné a dit sa satisfaction, avant de dévoiler son ambition, celle de faire en sorte que l'agriculture continue d'être le moteur central de tout développement. Mieux, Bruno Koné veut s'appuyer sur les structures d'encadrement de l'ANADER pour tenir le pari de la sécurité alimentaire en Côte d'Ivoire. « Grâce aux structures d'encadrement comme la vôtre, on va arriver à l'atteinte de la sécurité alimentaire », a affirmé le ministre notant que les objectifs poursuivis par l'ANADER sont proches des défis de son ministère.



BONNE GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : LA HABG RENFORCE LE CONTRÔLE ET FIXE SES PRIORITÉS

La Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) a présenté, le 5 mars 2026, à Abidjan-Cocody, le bilan de ses activités 2025 et ses perspectives pour 2026 lors d'une rencontre avec la presse animée par son président, Épiphane Zoro Bi Ballo. Selon lui, 9 844 déclarations de patrimoine ont été enregistrées sur 10 858 attendues, soit un taux de conformité de 90,66 %. Les membres du gouvernement et assimilés affichent 99,15 %, contre 97,54 % pour les hauts responsables de l'administration. En revanche, les maires et leurs adjoints restent en retrait avec 59,39 %. « La déclaration de patrimoine est un instrument essentiel de transparence », a souligné Épiphane Zoro Bi Ballo. La HABG a ainsi adressé 237 notifications aux assujettis défaillants et transmis 27 dossiers au Pôle Pénal Économique et Financier (PPEF). Par ailleurs, l'institution a lancé le contrôle effectif des déclarations, avec une phase pilote portant sur 91 déclarations appartenant à 44 personnalités publiques. Les premiers résultats sont attendus en 2026.

Société



DEUIL : LE COUPLE PRÉSIDENTIEL AUX CÔTÉS DES FAMILLES ALLY COULIBALY ET LAURENT TCHAGBA

La Première Dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, a effectué, le mercredi 11 mars 2026, à Abidjan, deux visites de compassion afin de présenter ses condoléances, ainsi que celles de son époux, le Président Alassane Ouattara, à des familles éprouvées par le deuil. Dominique Ouattara s'est rendue à la résidence du Grand Chancelier de l'Ordre national, Ally Coulibaly, située à la Riviera Golf pour exprimer la solidarité du couple présidentiel à la suite du décès de Hadja Mabintou Cissé, mère de l'épouse du Grand chancelier. Dans la même journée, la Première Dame s'est rendue au domicile du ministre-conseiller Laurent Tchagba, dans la commune d'Attécoubé, pour lui présenter ses condoléances après le décès de son épouse, Marie-Catherine Tchagba, survenu le 10 février 2026 à Paris. Au nom de la Première Dame, Mamadou Touré a évoqué les relations étroites qui lient le couple présidentiel au ministre Tchagba et exprimé la profonde tristesse de l'épouse du chef de l'État face à cette disparition.



CONCOURS ADMINISTRATIFS 2026 - ANNE OULOTO LAMIZANA AUX CANDIDATS : « MÉFIEZ-VOUS DES VENDEURS D'ILLUSIONS »

Plus de 400 concours administratifs, dont 199 concours de recrutement nouveau et 224 concours de promotion (professionnels), sont ouverts pour 2026 quand six concours pour un recrutement de 600 personnes sont ouverts pour l'entrée 2027 à l'École Nationale d'Administration (ENA), a annoncé la

ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana. L'inscription en ligne pour ces différents concours se tient du 16 mars au 30 avril. C'était lors d'un point de presse de lancement desdits concours, le mercredi 11 mars 2026, à Abidjan-Plateau. Aux candidats et parents de candidats, elle a demandé de faire confiance au système d'organisation des concours et de se détourner des méthodes frauduleuses. « Méfiez-vous des vendeurs d'illusions. Les concours administratifs ne s'achètent pas. Ils se méritent. Chaque candidat est jugé uniquement sur sa valeur et son mérite », a-t-elle insisté. (Source : CICG)



SECTEUR AUDIOVISUEL : LA HACA CONFIE LA MESURE D'AUDIENCE À THINKTANK MEDIA

La Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a annoncé la sélection du cabinet Thinktank Media comme opérateur technique chargé de la mesure d'audience des médias audiovisuels en Côte d'Ivoire. L'information a été rendue publique dans un communiqué daté du 11 mars 2026. Cette décision survient à l'issue d'un appel à candidatures lancé le 18 février 2026 dans le cadre de la mise en place d'un dispositif national de mesure d'audience. Selon la HACA, l'offre soumise par le cabinet Thinktank Media a été retenue par le collège des membres de l'institution, réuni en session extraordinaire le mardi 10 mars 2026. Dans le cadre de sa mission, Thinktank Media aura pour responsabilité de concevoir et de déployer le dispositif national de mesure d'audience des médias audiovisuels. Ce système permettra de produire des indicateurs d'audience fiables et transparents, au bénéfice des chaînes de télévision, des stations de radio, des annonceurs et de l'ensemble des acteurs du marché.



CENTRES DE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE : LE MINISTRE DU TRANSPORT PREND DES MESURES

Dans le cadre de l'opération « Tolérance zéro sur les routes ivoiriennes », plusieurs mesures viennent d'être prises par le ministère du Transport et des Affaires maritimes. Et elles visent à améliorer la sécurité des usagers de la route. Il s'agit notamment : des mesures relatives au contrôle du respect du code de la route par les conducteurs ; des mesures liées à la conformité avec la législation en vigueur et relatives à l'état physique des véhicules ; des mesures visant le respect des cahiers des charges par les opérateurs du secteur du Transport routier, notamment par la conduite par l'inspection générale du ministère de visites inopinées dans les centres de contrôle technique automobile. Le ministère a par ailleurs décidé de la fermeture immédiate des centres de contrôle technique ouverts à Boundiali et à Adzopé. Et d'informer également l'ensemble des usagers de sa décision d'arrêter immédiatement les contrôles techniques réalisés par le biais de bancs mobiles sur toute l'étendue du territoire national pour l'ensemble des entreprises bénéficiant d'un agrément.



PRÉSENT EN CÔTE D'IVOIRE DEPUIS 1981 : CE QUE LE PNUD DEMANDE AU GOUVERNEMENT POUR LES JEUNES

« En Côte d'Ivoire, plus de 75 % de la population a moins de 35 ans. Cette jeunesse ne demande qu'une chose : des opportunités pour montrer ce dont elle est capable ». C'est autour de cet enjeu que la représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Blerta Cela, a échangé, le jeudi dernier, avec le ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, sur les perspectives de collaboration en matière d'innovation, d'entrepreneuriat et d'insertion professionnelle des jeunes. Accompagner cette génération, c'est investir dans l'avenir du pays. Le PNUD est prêt à y contribuer pleinement. Il est présent en Côte d'Ivoire depuis 1961. Il est le principal organisme des Nations Unies pour le développement international, contribue à éradiquer la pauvreté, à réduire les inégalités et l'exclusion.

FORMATION ET EMPLOYABILITÉ DES JEUNES : QUATRE MINISTRES HARMONISENT LEURS APPROCHES



La question de la formation et de l'employabilité continue de préoccuper les membres du gouvernement ivoirien. Pour mieux harmoniser leurs approches, les ministres Mamadou Touré (Jeunesse), Françoise Remarck (Culture et Francophonie), Adjé Silas Metch (Sports) et Siandou Fofona (Tourisme et Loisirs) se sont retrouvés, hier, mercredi 11 mars 2026, à Abidjan-Plateau, pour bâtir une réponse harmonisée et multidimensionnelle aux enjeux de la formation et de l'employabilité des jeunes. Cette initiative du ministère de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique marque une étape importante dans le renforcement de la synergie interministérielle, visant à offrir un cadre d'épanouissement complet à la jeunesse ivoirienne. Les discussions ont permis d'aligner les visions sur plusieurs chantiers prioritaires, dont la finalisation du Programme Jeunesse du Gouvernement (PJ GOUV 2026-2030).

Sport



CROSS-COUNTRY INTERNATIONAL : ADJÉ SILAS METCH PARLE AUX ATHLÈTES

Avant leur départ pour le cross-country international prévu en Italie les 14 et 15 mars 2026, les athlètes universitaires ivoiriens ont reçu les encouragements du ministre des Sports, Adjé Silas Metch. Il les a invités à porter haut les couleurs de la Côte d'Ivoire lors de cette compétition. Par l'entremise du directeur général de l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU), Nomel Meless, le membre du gouvernement a adressé un message d'encouragement à la délégation ivoirienne avant ce rendez-vous sportif international. Dans son message, le ministre a exhorté les étudiants-athlètes à faire preuve de détermination, de discipline et d'engagement afin de représenter dignement la Côte d'Ivoire. « Faire rayonner une grande Côte d'Ivoire aux yeux du monde », tel est le mot d'ordre adressé aux athlètes engagés dans cette épreuve de cross-country.



MODERNISATION ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : L'ONS INTENSIFIE LES TRAVAUX DE MAINTENANCE DANS PLUSIEURS STADES IVOIRIENS

L'Office National des Sports (ONS) a entrepris plusieurs travaux d'entretien et de réhabilitation des infrastructures sportives. Plusieurs infrastructures sportives en Côte d'Ivoire font actuellement l'objet de travaux d'entretien et de réhabilitation. Du stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé aux installations de Dimbokro, en passant par le stade du lycée professionnel d'Ebimpé, l'Office National des Sports (ONS) poursuit ses efforts pour garantir la qualité des pelouses et des équipements sportifs. Ces travaux s'inscrivent dans un programme plus large de maintenance visant à préserver les installations du stade. Plusieurs équipes techniques sont, à juste titre, mobilisées actuellement au stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé pour des opérations d'entretien à l'intérieur de l'infrastructure.



VU SUR LE NET

Economie

COMMERCIALISATION DE L'ANACARDE : LE GOUVERNEMENT FIXE LES PRIX PLANCHERS POUR LA CAMPAGNE 2026

Le gouvernement ivoirien a annoncé, ce mercredi 11 mars 2026, les prix planchers obligatoires dans le cadre de la campagne 2026 de commercialisation des noix de cajou. Selon les autorités, le prix bord champ plancher obligatoire est fixé à 400 FCFA le kilogramme. Pour les ventes en magasin intérieur, le prix plancher est établi à 425 FCFA/kg. Au niveau des magasins d'usine, le tarif minimum est de 454 F CFA/kg, tandis que le prix plancher en magasin portuaire est fixé à 484 F CFA/kg. Cette mesure, à en croire la note consultée par Abidjan.net, vise à protéger les producteurs, assurer une meilleure organisation du marché et garantir la qualité du produit mis sur le marché. Dans ce communiqué, le Conseil Coton Anacarde Karité précise que ces prix concernent exclusivement les noix de cajou bien séchées et correctement triées. Les acteurs de la filière sont ainsi invités à respecter strictement ces tarifs minimums tout au long de la campagne.

Société 

"SUBLIME CÔTE D'IVOIRE" : LA DIGITALISATION AU CŒUR DE LA PROMOTION TOURISTIQUE EN AFRIQUE DU SUD

Du 11 au 15 mars 2026, Upton, dans la province du Cap-Nord en Afrique du Sud, a accueilli l'Atelier international sur les meilleures pratiques dans le tourisme, placé sous l'égide du Département sud-africain du Tourisme. Cet événement a réuni des représentants de haut niveau des ministères et autorités touristiques africaines pour échanger sur les stratégies de développement et de promotion, avec pour thème central : « Faire progresser les retombées économiques grâce à la digitalisation ». La Côte d'Ivoire était représentée par Dr Fagama Klo, Directeur Général de l'Industrie Touristique et Hôtelière (DG-ITH), mandaté par le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana. Véritable VRP de la destination ivoirienne, Dr Klo a présenté la stratégie « Sublime Côte d'Ivoire » dans sa deuxième génération, insistant sur la digitalisation comme levier pour connecter les communautés locales aux marchés mondiaux. « Chaque clic, chaque image partagée, chaque réservation en ligne peut se transformer en retombée économique tangible pour nos artisans, hôteliers, guides et territoires », a souligné Dr Klo.

FONCTION PUBLIQUE : PLUS DE 400 CONCOURS ADMINISTRATIFS POUR 2026 ET SIX CONCOURS D'ENTRÉE À L'ENA POUR 2027 OUVERTS

Plus de 400 concours administratifs, dont 199 concours de recrutement nouveau et 224 concours de promotion (professionnels), sont ouverts pour 2026 quand six concours pour un recrutement de 600 personnes sont ouverts pour l'entrée 2027 à l'École nationale d'administration (ENA), a annoncé le ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'Administration, Anne Désirée Ouloto Lamizana. L'inscription en ligne pour ces différents concours se tient du 16 mars au 30 avril. C'était lors d'un point de presse de lancement desdits concours, le mercredi 11 mars 2026 à Abidjan-Plateau. Au niveau des 199 concours de recrutement nouveau, a expliqué la ministre d'État, on compte 14 concours directs, 121 concours de recrutement, 54 concours de recrutement exceptionnel spécifique et 10 concours de recrutement à l'attention des Ivoiriens de la diaspora tandis qu'au niveau des 224 concours de promotion, on enregistre 161 concours professionnels et 63 concours professionnels exceptionnels. (Source : CICG)

Sport 

BOXE : LE MINISTRE ADJÉ SILAS METCH APPORTE SON SOUTIEN AU GRAND GALA INTERNATIONAL DU 10 JUIN À ABIDJAN

La boxe ivoirienne s'apprête à renouer avec les grands rendez-vous internationaux. En prélude au gala de l'International Boxing Organization (IBO) prévu le 10 juin 2026 au Parc des Expositions d'Abidjan, le ministre des Sports, Adje Silas Metch, a reçu en audience, ce mercredi 11 mars 2026, une délégation conduite par le boxeur professionnel ivoirien Michel Soro. Accompagné d'Eric Grebet, mécène sportif, et de Tidiane Touré, co-organisateur de l'événement, Michel Soro est venu présenter officiellement ce grand rendez-vous pugilistique au patron du sport ivoirien. Au cours des échanges, le champion ivoirien a détaillé les objectifs de cette initiative qui vise avant tout à promouvoir la boxe et à offrir une vitrine aux jeunes talents du pays. Selon lui, ce gala constitue une occasion unique de redynamiser le « noble art » en Côte d'Ivoire et d'encourager la nouvelle génération de boxeurs à croire en leur potentiel.



LA DIRECTRICE DE LA COHÉSION SOCIALE APPELLE LES POPULATIONS DE NAHIO AU DIALOGUE POUR RENFORCER LA PAIX

La directrice de la Cohésion sociale, Sidibé Salimata Makinfeh, a appelé les populations de Nahio à identifier les problèmes qui affectent la cohésion sociale dans la localité. C'était lors de l'ouverture d'un dialogue intercommunautaire organisé, le mercredi 11 mars 2026. Mme Sidibé a indiqué que cette initiative s'inscrit dans la continuité des missions menées dans la localité de Nahio, théâtre de violences au lendemain de l'élection présidentielle d'octobre dernier. Selon elle, quatre mois après ces événements, il est nécessaire de mener des actions de sensibilisation afin de renforcer la cohésion sociale et de consolider la paix. « Je vous exhorte à trouver des solutions consensuelles pour renforcer et consolider la paix », a-t-elle déclaré à l'endroit des participants.



LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE DÉMENT L'INCARCÉRATION SANS FONDEMENT DE PERSONNES SUITE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE D'OCTOBRE 2025

Le directeur des droits de l'Homme du ministère de la Justice et des Droits de l'homme, Delbé Zirignon Constant, dément l'incarcération sans fondement de personnes pour des faits en rapport avec l'élection présidentielle d'octobre 2025. Selon un communiqué transmis à l'APA, mercredi 11 mars 2026, l'Organisation non gouvernementale (ONG) Amnesty International a rendu public, le mardi 10 mars 2026, un communiqué relatif à des personnes jugées et condamnées pour des faits liés à l'élection présidentielle d'octobre 2025. Le directeur rappelle que les personnes évoquées dans ce communiqué ont été régulièrement poursuivies, jugées et condamnées, après avoir bénéficié de l'ensemble des garanties du procès équitable, pour des faits de troubles à l'ordre public consécutifs à des attroupements. Ainsi, contrairement aux énonciations du communiqué d'Amnesty International, qui relèvent d'un jugement de valeur inapproprié, ces personnes n'ont été ni « arrêtées sans fondement » ni « condamnées inéquitablement ».



CÔTE D'IVOIRE : LES MÉCANISMES CLÉS DE LA SUCCESSION DÉVOILÉS

Invitée de la tribune gouvernementale « Tout savoir sur » du CIGC, ce mardi au Plateau, la magistrate N'Goran Marie Estelle a levé le voile sur les mécanismes de la succession en Côte d'Ivoire. Elle a rappelé qu'accepter un héritage n'est pas une obligation, surtout lorsque les dettes du défunt excèdent ses actifs. S'appuyant sur la loi N°2019-573 du 26 juin 2019, la magistrate a été catégorique : « Nul n'est tenu d'accepter une succession qui lui est échue ». Cette liberté de choix est essentielle, car hériter d'un patrimoine signifie aussi, parfois, hériter de dettes. Pour prétendre à une succession, deux conditions cumulatives doivent être remplies, l'existence légale, c'est-à-dire être vivant ou au moins conçu au moment du décès, et ensuite ne pas avoir commis d'actes graves (comme une tentative de meurtre) envers le défunt, sous peine d'être frappé d'indignité.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 📱

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



CICG

www.gouv.ci

www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable